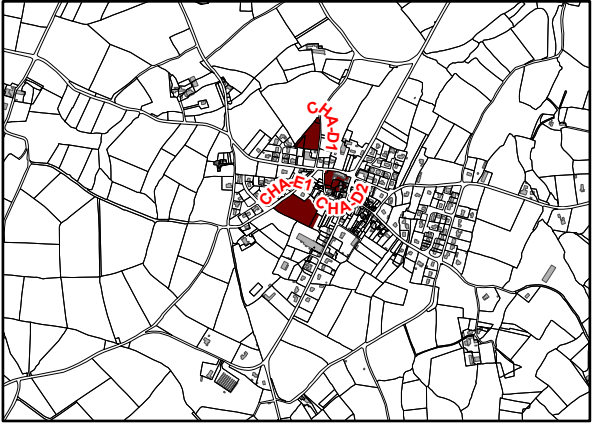
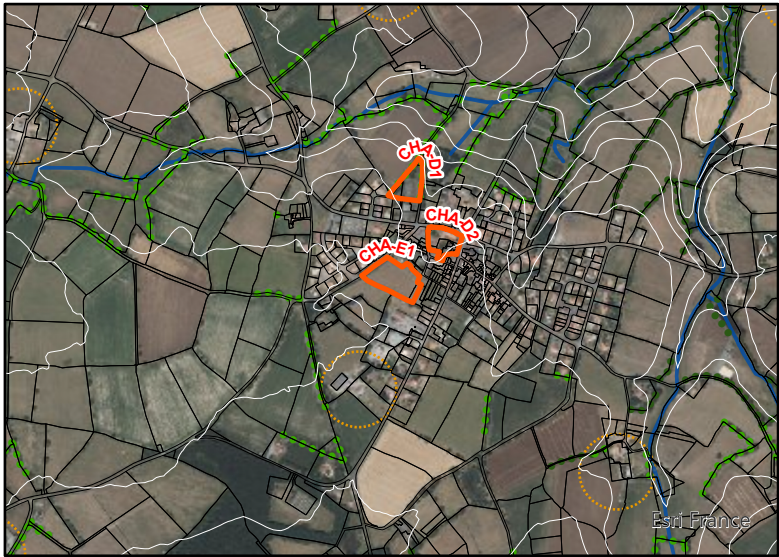




État des lieux



- Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
- Zone humide
- Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Manque de données environnementales sur la végétation

Occupation du sol et paysage

- Prairie de fauche
- Présence de haies en limite sud et ouest

Caractéristiques urbaines

- Activités économiques au sud du site
- Tissu urbain discontinu à proximité
- Desserte possible depuis le chemin de foliette

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé à l'ouest par le chemin de la foliette
- Une liaison douce sera établie afin de relier le site avec la rue de la rose

Formes urbaines et organisation du bâti

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâti seront à privilégier afin de préserver une notion architecturale et paysagère

Insertion paysagère

- La haie en limite sud du secteur sera à conserver afin de marquer une séparation avec le milieu agricole
- La haie champêtre présente à l'ouest du site sera conservée dans la mesure du possible en raison de l'accessibilité au site

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



- Principe d'accès
- Principe de liaison douce
- Haie à conserver
- Haie à conserver si possible

Programmation

Densité minimum de logements: 14 log/Ha

Typologie de logements: Individuels

Surface : 1,00 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Court terme